

Coronavirus - Informations destinées aux exploitants de station d'épuration et de réseaux d'assainissement

Elaborée en collaboration entre l'OFSP, l'OFEV et la Suva

Etat le 26.03.2020

Cette fiche d'information, destinée aux exploitants de station d'épuration et de réseaux d'assainissement, résume les points les plus importants concernant le coronavirus dans les eaux usées. Elle a été élaborée sur la base des informations connues et sera actualisée si de nouvelles découvertes sont disponibles. Les dernières informations sur le statut, la diffusion et les mesures prises peuvent être consultées sur le site de l'[Office fédéral de la santé publique \(OFSP\)](#).

Pourquoi le coronavirus est-il considéré comme une telle menace ?

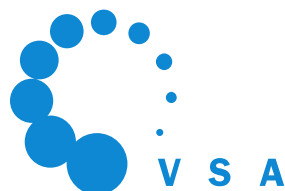
Les coronavirus sont des types de virus spéciaux qui infectent normalement les animaux. La transmission à l'homme est rare, ce qui signifie que le système immunitaire humain n'est pas aussi bien équipé pour combattre les infections. Le coronavirus actuel SARS-CoV-2 appartient à la même famille que les agents pathogènes du " Middle-East Respiratory Syndrome " MERS et du "syndrome respiratoire aigu sévère" SRAS, qui sont à la base de relativement nombreuses victimes à l'étranger. Les autorités tentent donc de contenir la propagation du virus par diverses mesures (campagnes d'information, interdiction de rassemblement, quarantaine, etc.).

Le coronavirus est-il présent dans les eaux usées ou peut-il être transmis par contact avec les eaux usées ?

La transmission se fait principalement par infection par gouttelettes (toux, éternuements ; contact étroit et prolongé avec des personnes infectées (15min, 2m)) et potentiellement également par contact avec des surfaces contaminées. Il existe actuellement des preuves que le virus est présent dans les échantillons de selles et les eaux usées [7]. Cependant, on ne sait pas encore si le virus peut survivre dans les eaux usées. Toutefois, en tant que virus enveloppé, on s'attend à ce que le CoV-2 du SRAS soit inactivé assez rapidement et de manière significative dans les conditions qui règnent dans une STEP. Il n'existe aucun cas documenté de syndrome de SRAS causé par des virus corona comparables dans les eaux usées municipales.

Le personnel d'exploitation des stations d'épuration ou des réseaux d'assainissement est-il particulièrement menacé ? Quelles mesures de protection doivent être prises ?

Les eaux usées peuvent contenir des germes pathogènes à tout moment. Pour cette raison, les mesures de protection habituelles (gants de protection, lunettes de protection, masques de protection (FFP3), écrans/visières, vêtements de travail et de protection, lavage régulier des mains, éviter le contact entre les yeux, le nez et la bouche avec des mains non lavées, etc.) sont indispensables (voir également [5]). Sur la base des informations disponibles, nous partons du principe qu'il n'y a en principe **pas de risque accru** pour les professionnels en assainissement des eaux usées (réseau d'assainissement, station d'épuration) dû au coronavirus, à condition que les mesures de protection mentionnées ci-dessus soient appliquées de manière conséquente (si nécessaire, les masques de protection doivent être protégés de l'humidité par des écrans/visières ou remplacés régulièrement). Afin de minimiser encore davantage le risque résiduel, nous recommandons néanmoins de reporter les travaux avec formation accrue d'aérosols (travaux de rinçage et de nettoyage), si cela est possible



sur le plan opérationnel. Vous trouverez de plus amples informations sur l'hygiène dans les documents de la SUVA et dans les manuels de formation d'exploitant de station d'épuration (A2 et A8).

Peut-on toujours faire des visites guidées sur les STEP ?

Non. En raison des mesures édictées par le Conseil fédéral le 16.3.2020, les visites guidées de STEP ne peuvent plus être effectuées jusqu'à nouvel ordre.

Que se passe-t-il si le coronavirus continue à se propager ?

En raison de l'augmentation rapide du nombre de cas, il faut s'attendre à ce que de nombreux employé(e)s soient absents et restent malades à la maison. Dans ce cas, des précautions appropriées doivent être prises pour que la STEP puisse continuer à fonctionner. Des mesures concrètes de préparation à l'intervention et d'autres précautions peuvent être trouvées dans le manuel du plan de pandémie de l'OFSP [6], mais aussi dans le DWA [4]. En cas d'urgence pour le personnel - comme en cas de pollution des eaux ou de problèmes opérationnels - les autorités cantonales de protection des eaux doivent être informées.

Plus d'information :

[1] Office fédéral de la santé publique (OFSP) <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov.html>

[2] Organisation mondiale de la santé (OMS): Water, sanitation, hygiene and waste management for COVID-19 (Technical Brief, 3.3.2020); <https://www.who.int/publications-detail/water-sanitation-hygiene-and-waste-management-for-covid-19>

[3] DWA, SARS-CoV-2/COVID-19 bei Arbeiten in abwassertechnischen Anlagen (2.3.2020): <https://de.dwa.de/de/gef%C3%A4hrdung-durch-coronavirus.html>

[4] DWA, Pandemiemassnahmen bei Abwasserbetrieben (17.3.2020): <https://de.dwa.de/de/pandemiema%C3%9Fnahmen-in-abwasserbetrieben.html>

[5] Bundesanstalt für Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin, TRBA 220 Sicherheit und Gesundheit bei Tätigkeiten mit biologischen Arbeitsstoffen in abwassertechnischen Anlagen: <https://www.baua.de/DE/Angebote/Rechtstexte-und-Technische-Regeln/Regelwerk/TRBA/TRBA-220.html> .

Version anglaise: TRBA 220 Safety and health for activities involving biological agents in sewage plants. Technical Rule for Biological Agents: <https://www.baua.de/EN/Service/Legislative-texts-and-technical-rules/Rules/TRBA/TRBA-220.html>

[6] Office fédéral de la santé publique (OFSP): https://www.bundespublikationen.admin.ch/cshop_mimes_bbl/48/48DF3714B1101EE9BD980EB690E3E1F1.pdf

[7] The Dutch National Institute for Public Health and the Environment (RIVM): <https://www.rivm.nl/en/news/novel-coronavirus-found-in-wastewater>